

7 Au niveau de l'ancienne carrière, prendre à gauche le large chemin empierré puis au 1er carrefour, tourner à droite et rejoindre le cimetière.

8 Le longer, suivre tout droit, traverser la RD et prendre la "rue des capucines" en face. Retrouver la place de la mairie et le parking.

Village de la Drouille



Ferme de Lavaud

La commune comprend 3 édifices religieux : l'église romane du Vieux Saint-Hilaire du XII^{ème} siècle, la chapelle Notre-Dame du XVII^{ème} siècle et l'église actuelle dans le bourg datant de la fin des années 1940. Le vieux Saint-Hilaire offre une image typiquement limousine inchangée depuis la fin du XVIII^{ème} siècle. La restauration de cette église romane a permis de mettre à jour de belles fresques datées de l'origine de l'église. 8 vitraux conçus par Léa Shams, artiste vivant dans l'un des hameaux de la commune, ornent aujourd'hui l'église. Enfin, ce lieu accueille des expositions sur différents thèmes tous les après-midi pendant la saison estivale. (Source : Commune)

Route de la Badine



pays. L'Atelier Musée de la Terre à Puycheny retrace de façon vivante la fabrication traditionnelle des tuiles. (Source : Wikipedia)

Les premières tuileries ont été recensées au XVII^{ème} siècle. Le seul site de Puycheny en dénombrait une douzaine entre 1914 et 1945, mais sous l'effet de l'industrialisation et des transformations du monde rural, seules deux sont restées en activité fabriquant la tuile plate qui donne son caractère au bâti du

En chemin :

- Bourg de Saint-Hilaire, ses églises ;
- Les nombreux points de vue sur la route de Plombard à Lavaud et après Lafarge vers le relais des Cars ;
- Les étangs, la forêt ;
- Les villages de la Drouille et de Vialotte ;
- Vous êtes situé sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus
Contact : au 05 55 58 28 44
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



SAINT-HILAIRE-LES-PLACES
Chemin des collines

2 h 30 - 10,2 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Credit photos : Commune de Saint-Hilaire-les-Places



Info pratique

Accès : à 45 min de Limoges, prendre la RD704 en direction de Saint-Yrieix-la-Perche. Après Saint-Maurice-les-Brousses, suivre à gauche la RD15 jusqu'à Nexon. Prendre à gauche la RD17. Après la zone commerciale, prendre à droite la RD11 jusqu'à Saint-Hilaire-les-Places.

Départ : parking place de la mairie.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2h 30	10,2 km	jaune	moyen	+ 135 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction

Itinéraire

- Se diriger vers le monument aux morts, emprunter les escaliers puis traverser le carrefour et prendre la "rue des violettes" en direction de Vialotte.
- Au carrefour, tourner à droite "promenade de la Vialotte" et au bout de la route, tourner à gauche. Emprunter le chemin de rive du lac Plaisance qui part à gauche. Faire le tour du lac, descendre vers l'étang du Coucou, passer sur la digue et poursuivre tout droit.

Le lac Plaisance, créé en 1968, propose, sur une superficie de 37 ha des activités diverses comme la baignade, le camping et gîtes, un minigolf. (Source : Commune)
- A la route tourner à droite. Juste avant le hameau de gîtes, prendre à gauche dans le bois, le longer. A la route, tourner à gauche. Au carrefour prendre à droite, continuer jusqu'au prochain croisement avec la RD11 en profitant des nombreux points de vue.

Avant d'arriver au croisement de routes, se retourner pour profiter du point de vue sur le Mont Gargan.
- Traverser la RD11 et aller en face. Suivre la 1ère route à droite qui conduit à une ferme.
- Prendre à droite le chemin empierré qui conduit au joli village de la Drouille. Le traverser, prendre la seule route à gauche puis de suite le large chemin en herbe entouré de clôtures de bois.

A la Drouille, un joli point de vue sur le relais des Cars.
- Le chemin s'enfonce dans le bois et devient un sentier qui descend très fortement jusqu'à l'étang. Le longer. Au carrefour en 'Y', prendre le chemin empierré à gauche, passer sous les voies du chemin de fer et poursuivre jusqu'à la route. Continuer en face et rejoindre le village des Mounières. Traverser la voie ferrée et continuer sur la route.